

d'eux. Ce frère lui ayant fait connaître la volonté de leurs parents, le fervent novice en fut consterné ; mais après avoir réfléchi un instant, il court trouver M. Champagnat et lui dit les larmes aux yeux : « Mon frère est venu pour m'emmener avec lui ; mais je ne veux pas le suivre. Veuillez, s'il vous plaît, faire entendre raison à mes parents et les décider à me laisser tranquille. » M. Champagnat l'encourage, le rassure, et va trouver son frère qui attendait dehors. L'abordant d'un air riant, il lui dit avec ce ton décidé qui lui était naturel : « Vous voulez donc emmener votre frère ? — Oui, Monsieur l'abbé ; mes parents m'ont donné l'ordre de le conduire à la maison. — Au lieu d'entrer dans les vues de vos parents, vous feriez beaucoup mieux de leur demander la permission de venir vous-même ici. — Que feriez-vous de moi, Monsieur ? — Un bon frère, un bon religieux. — Oh ! Monsieur, je suis trop grossier pour être religieux : je ne suis bon qu'à travailler la terre. — Allons, allons ! ne dites pas tant de mal de vous : c'est déjà une bonne chose que d'être bon à travailler la terre ; venez chez nous, je suis sûr que je ferai quelque chose de vous. — Mais, Monsieur l'abbé, je suis trop mauvais sujet pour faire un religieux. — Non, non, je vous connais : vous n'êtes pas un mauvais sujet, vous êtes un brave garçon ; je vous réponds que si vous venez, vous n'en serez pas fâché et que vous ferez bien. — Vous m'en faites quasi prendre envie ; mais on se moquera de moi, quand on saura que je suis ici pour faire un frère. — Laissez les gens se moquer tant qu'ils voudront : Dieu vous bénira, vous serez heureux, vous sauverez votre âme, c'est tout ce qu'il vous faut. Allez dire à vos bons parents que vous voulez venir ici avec votre frère et que je vous attends cette semaine. » Le jeune homme alla trouver ses parents et n'eut pas de peine à les décider à lui laisser la liberté, ainsi qu'à son frère, de suivre leur vocation. Quelques jours après il entra au Noviciat, et, sous le nom de frère Laurent, il devint le quatrième frère de l'Institut. Dans le cours de cette histoire, nous aurons plu-

sieurs fois occasion de parler de lui et d'admirer sa simplicité, sa profonde humilité, sa piété et son zèle pour l'instruction des enfants. Son frère Jean-Baptiste, qui avait une dévotion particulière à saint Louis de Gonzague, prit le nom de frère Louis, et Granjon, celui de frère Jean-Marie. Vers le même temps, Barthélemi Badard, âgé de quinze à seize ans, fut aussi admis au noviciat, et sous le nom de frère Barthélemi, il devint un excellent religieux.

M. Champagnat n'avait pas perdu de vue le petit Gabriel Rivat, qu'on avait amené à son catéchisme. La piété et l'intelligence qu'il avait remarquées dans cet enfant l'avaient porté à lui donner des soins particuliers. A l'époque où nous sommes arrivés, il venait de lui faire faire sa première communion, quoiqu'il n'eût que dix ans. Désirant l'attacher à sa congrégation naissante, il proposa à ses parents de le placer chez les Frères pour le faire instruire, et promit de lui donner lui-même des leçons de latin. L'enfant vint donc au noviciat, prit quelques leçons de latin, et, peu de temps après, par les conseils de M. Champagnat, s'attacha à l'institut sous le nom de frère François. Sa mère le vit avec plaisir choisir cette vocation ; plusieurs fois elle avait dit à M. Champagnat : « Mon enfant est à la Sainte Vierge, à qui je l'ai donné et consacré bien des fois ; je vous l'abandonne, faites-en ce que vous voudrez. » L'enfant, qui était trop jeune pour juger l'affaire de sa vocation, mais qui était d'une obéissance et d'une docilité parfaites, s'en rapporta aux conseils de son sage directeur, qu'il regardait avec raison comme l'interprète de la volonté de Dieu sur lui ; et lorsque son jugement fut développé, jamais il ne lui vint en pensée qu'il pût soumettre sa vocation à un nouvel examen. Un jour, M. le curé de Tarantaise, après l'avoir engagé à étudier le latin et à faire ses classes pour embrasser l'état ecclésiastique, voyant que ses conseils n'avaient aucun effet sur lui et qu'il les écoutait avec une indifférence marquée, lui dit : « Pourquoi ne voulez-vous pas étudier le latin comme votre frère ? — Parce que je

ne fais pas ma volonté, répondit le jeune frère, mais celle de Dieu, qui m'est manifestée par mon supérieur. » A cette réponse, le bon curé resta muet de surprise, et de toute la nuit il ne put sortir ces paroles de son esprit : « Je ne fais pas ma volonté, mais celle de Dieu. » Le lendemain matin, il dit à frère Louis : « Votre petit frère François m'a empêché de dormir cette nuit, il a des sentiments sublimes ; s'il les conserve, comme je n'en doute pas, Dieu le bénira et se servira de lui pour procurer sa gloire. »

Cette conduite du frère François est admirable, et ceux qui, comme lui, ont eu le bonheur d'être appelés jeunes à la religion, ne peuvent rien faire de mieux que de l'imiter, quand, parvenus à l'âge des passions, l'esprit de ténèbres leur donne des doutes sur leur vocation. Ils doivent se rappeler qu'un enfant n'étant pas capable de réflexion, lorsque Dieu lui fait la grâce de quitter le monde à cet âge, ce n'est pas à son intelligence et à sa raison qu'il parle, mais à son cœur. Il rend ce cœur docile aux conseils d'un sage directeur, d'un père, d'une mère, d'un ami ; il lui donne le goût de la piété, l'attrait pour la vie religieuse et la grâce de prendre la voie qui lui est montrée. Cette manière d'appeler à la vie religieuse est pleine de miséricorde parce qu'elle préserve l'enfant d'une infinité de fautes, et le met à l'abri des dangers du monde où sa vertu aurait fait un triste naufrage ; elle est d'autant plus sûre que l'esprit propre et les motifs humains n'y ont point de part. Mais plus tard, quand le jugement est formé, un des pièges les plus dangereux du démon, c'est de suggérer au jeune homme qu'il est entré en religion sans se rendre compte de ce qu'il faisait, sans connaître les obligations qu'il prenait, et conséquemment sans vocation : raisonnement faux, et que le démon et les passions seuls peuvent inspirer. Quand Jésus-Christ appela les apôtres à sa suite, il ne leur dit pas : *Raisonnez, puis suivez-moi* ; mais simplement : *Suivez-moi*. La grâce qui touche le cœur et le porte au bien, est aussi excellente que celle qui éclaire l'es-

prit ; et la vocation vient également de Dieu, soit qu'il nous attire à lui par le cœur, par le sentiment et par l'attrait, ou qu'il nous prenne par l'esprit, c'est-à-dire par la lumière, par la réflexion et par le jugement.

M. Champagnat, voyant augmenter le nombre de ses disciples, pensa à leur donner une forme de vie plus régulière et plus en rapport avec la vie de communauté. Comme il ne pouvait pas toujours être avec eux et qu'il sentait la nécessité de ne pas les abandonner à eux-mêmes, il voulut leur donner un directeur qui marchât à leur tête pour les conduire, pour faire observer le règlement et reprendre ceux qui l'enfreindraient ou qui commettraient quelque autre faute. Mais, pour rendre leur obéissance et leur soumission plus facile, il voulut que ce directeur fût de leur choix ; il leur proposa donc de le nommer par scrutin secret. Chacun ayant écrit et déposé son vote, il en fit en leur présence le dépouillement, et nomma directeur celui qui réunit plus de voix. Ce fut le plus ancien, c'est-à-dire frère Jean-Marie, qui obtint le plus de suffrages et qui fut établi directeur. Il leur fit prendre aussi, après des épreuves convenables, un costume simple et modeste qui, les distinguant des séculiers, donnait une forme extérieure à la congrégation, la faisait connaître et favorisait les vocations. Ce costume consistait en une sorte de lévite bleue, descendant jusqu'à mi-jambes, un pantalon noir, un petit manteau et un chapeau rond. La couleur bleue avait été choisie pour rappeler aux frères qu'ils étaient les enfants de Marie, et qu'ils devaient, en portant son habit et sa couleur, travailler sans cesse à rendre leur vie conforme à la sienne en imitant ses vertus.

Le règlement de la petite communauté fut alors modifié, perfectionné, et les principales pratiques de la vie religieuse y furent introduites. Après le lever, qui avait lieu à cinq heures, on faisait en communauté la prière du matin, puis la méditation qui durait une demi-heure ; venaient ensuite la sainte messe, les Petites Heures de l'office de la sainte Vierge

et l'étude. A sept heures, le déjeuner, après lequel chacun vaquait en silence à son occupation, qui était pour la plupart un travail manuel. A midi, le dîner, suivi de la visite au Saint-Sacrement et de la récréation que l'on prenait toujours ensemble, et pendant laquelle on ne devait s'entretenir que de choses édifiantes ou propres à former les frères aux connaissances nécessaires à leur vocation. La soirée était employée, comme la matinée, au travail manuel. Vers les six heures, la communauté se réunissait pour réciter les Vêpres, Complies, Matines et Laudes de l'Office de la sainte Vierge et le chapelet, et faire ensuite une lecture spirituelle. Ces exercices terminés, les frères se rendaient à la cuisine pour le souper, et prenaient une récréation comme après le dîner ; puis ils faisaient la prière du soir, lisaient le sujet de méditation pour le lendemain et allaient se coucher à neuf heures.

Tous les vendredis, après l'oraison, on faisait l'exercice de la coulpe. Le frère directeur disait la sienne le premier, puis les autres, selon leur rang d'ancienneté.

Dans le but de favoriser la piété et le recueillement des frères, une petite chambre avait été disposée et affectée pour leur servir d'oratoire. M. Champagnat l'avait appropriée et badigeonnée lui-même, et y avait mis un petit autel ; mais comme la communauté était très pauvre et ne pouvait faire aucun sacrifice pour acheter ce qui était nécessaire pour garnir cet autel, on empruntait à l'église paroissiale les objets dont on avait besoin. C'était là, devant cet autel et aux pieds de Marie, que les frères faisaient tous leurs exercices de piété, leurs lectures spirituelles, qu'ils disaient leur coulpe, qu'ils recevaient l'habit de l'institut, et que plus tard ils signèrent à genoux leurs premiers engagements.

D'abord ce fut le frère directeur qui récita toutes les prières et fit les lectures ; puis les frères les firent tour à tour, selon leur rang d'ancienneté. Ils faisaient aussi tour à tour, et chacun sa semaine, la lecture de table et la cuisine. Cette

cuisine était bientôt faite : la soupe, le laitage, les légumes, l'eau pour boisson, étaient les aliments ordinaires de la communauté. Cette nourriture si frugale demandait peu de temps pour la préparer ; aussi, celui qui en était chargé suivait à peu près tous les exercices de la maison. Tout dans la petite habitation des frères était en rapport avec cet ordinaire si simple et si pauvre. Leur lit consistait en une paille et un traversin garnis de feuilles ou de paille, des draps de grosse toile et une ou deux couvertures de qualité analogue au reste.

La communauté ainsi organisée prit une nouvelle forme ; le silence et le recueillement, la piété et la modestie des frères, l'union et la charité qui régnaient parmi eux, rappelaient et retraçaient la vie des premiers chrétiens. Le frère directeur se montrait digne de la confiance qu'on lui avait témoignée et s'acquittait de son emploi avec prudence, zèle, douceur et fermeté. Constamment à la tête de ses frères, il était le premier partout et partout il donnait l'exemple de la régularité, de la piété et de toutes les vertus religieuses. Chaque semaine, il faisait aux frères une exhortation sur les devoirs de leur saint état, ou sur la manière de combattre les vices, surtout la passion dominante, et de pratiquer la vertu. Ses instructions, qu'il avait soin de préparer, étaient fortes, ordinairement très animées, mais toujours simples et bien pratiques. Les frères l'écoutaient tous avec une grande attention ; ils se portaient avec zèle à la pratique des vertus et à la correction de leurs défauts. D'ailleurs, quoique le frère directeur fût bon, il ne les flattait pas, et il savait, lorsqu'ils s'écartaient de leur devoir, leur imposer avec prudence et charité des pénitences en rapport avec les fautes qu'ils avaient faites. Outre le frère directeur, chacun choisissait un frère pour être averti de ses défauts. Cet acte de charité et d'humilité s'exerçait de part et d'autre avec beaucoup de simplicité et de franchise. Le frère Jean-Marie choisit pour son moniteur un des plus jeunes, et il le supplia en des termes qui mon-

traient bien sa profonde humilité, de lui faire cet acte de charité toutes les fois qu'il s'écarterait de son devoir. Mais quelque temps après, voyant que ce jeune frère ne le représentait pas comme il croyait le mériter, et qu'il ne l'avertissait pas comme il aurait souhaité, il lui demanda la permission de se choisir un autre moniteur.

M. Champagnat visitait souvent ses enfants, et passait avec eux tous les moments qu'il avait de libres. Tous les jours, il leur faisait une classe de lecture ; et en leur apprenant à lire, il saisissait toutes les occasions que lui présentait le sujet de la lecture, pour leur faire des réflexions propres à les porter à l'amour de Dieu, à la fuite du péché et à la pratique de la vertu. Etant venu les voir un jour pendant la récréation, et s'étant aperçu qu'ils parlaient un peu fort et qu'ils faisaient un peu trop de bruit, il leur dit : « Mes amis, vos récréations sont trop bruyantes ; elles ressemblent un peu aux amusements des gens du monde. Si vous voulez être des religieux, il faut vous récréer et vous conduire en tout comme des religieux. Les Petits-Frères de Marie doivent s'appliquer à imiter leur Mère dans toutes ses actions. Or, la sainte Vierge était toujours modeste et recueillie, même dans les délassements qu'elle prenait pour soutenir la nature. » Cette paternelle correction eut tout son effet ; les frères, qui ne faisaient que de quitter le siècle, et qui n'avaient pas aperçu le défaut qu'ils s'entendirent reprocher, reçurent avec humilité et reconnaissance cet avertissement ; ils s'observèrent si bien depuis, que jamais il n'y eut raison de le renouveler. Ils se montraient admirables de bon esprit, de bonne volonté et de zèle pour l'observance du règlement ; chacun s'y portait de lui-même, par amour pour Dieu et par le désir de son avancement dans la vertu. Un seul point leur était difficile à observer, et devenait pour eux un sujet de peine quand ils y manquaient, c'était le lever. Comme ils étaient très pauvres et qu'ils n'avaient pu se procurer un réveil, il arrivait quelquefois qu'ils se levaient ou trop matin ou trop

tard. Ils en témoignèrent leur peine à M. Champagnat, qui, pour obvier à cet inconvénient, fit placer une cloche sur le devant de la maison ; et au moyen d'un fil de fer, qui, traversant l'espace d'une centaine de mètres qu'il y avait du logis des frères au presbytère, allait aboutir à sa chambre, il sonnait lui-même pour les réveiller, tous les matins, à cinq heures précises.

---

## CHAPITRE SEPTIÈME

---

Les frères se chargent de l'école de La Valla. M. Champagnat vient demeurer avec eux. Il les forme à la classe, à l'enseignement du catéchisme, et les envoie deux à deux le faire dans les hameaux.

Nous avons dit plus haut que la paroisse de La Valla était sans instituteur. M. Champagnat avait toujours vu cet état de choses avec peine, et il appelait de tous ses vœux le moment où ses frères pourraient se charger d'une classe. Mais ne les trouvant pas encore assez capables, il prit le parti de faire venir un maître d'école (1818). En agissant ainsi, il avait un double but : l'instituteur, dans sa pensée, était nécessaire, d'abord pour donner l'instruction primaire aux enfants de la paroisse, ensuite pour perfectionner les frères dans les connaissances qu'ils avaient acquises, et pour les initier à la méthode d'enseignement. En effet, malgré son zèle et son dévouement, les fonctions du saint ministère lui laissaient si peu de temps, qu'il lui était impossible de former les frères par lui-même comme il l'eût désiré.